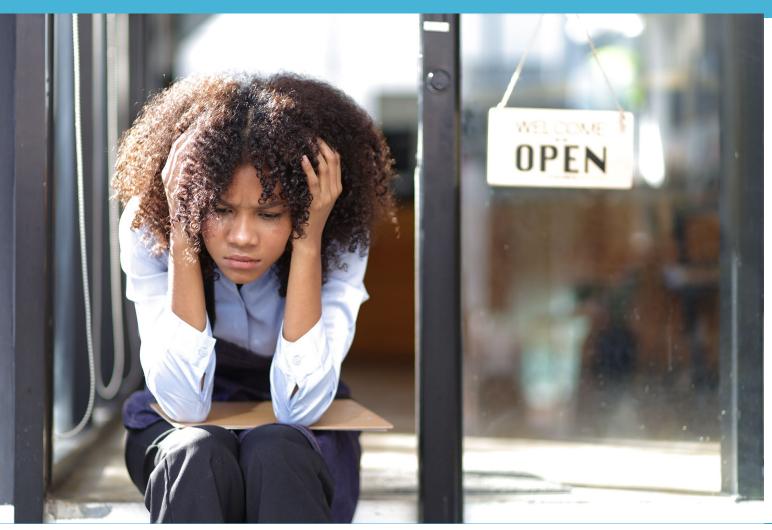


Quality of Work Index 2024



Tendances générales et focus sur la santé mentale et la prévention des addictions chez les salariés

Février 2025









Quality of Work Index : un indice luxembourgeois pour la qualité de travail et le bien-être des salariés

- Projet lancé en 2012 par la <u>Chambre des salariés</u> (CSL) en collaboration avec l'<u>Université du Luxembourg</u> (<u>Department for Behavioural and</u> <u>Cognitive Sciences</u>);
- Depuis 2013, les données sont récoltées par un institut de recherche sociale (depuis 2014 : infas) ;
- Les données recueillies mesurent <u>l'évaluation</u> de la qualité du travail et du bien-être <u>par les salariés</u>.
- Questionnaire en 5 langues (luxembourgeois, français, allemand, portugais, anglais) avec +/- 200 questions sur les conditions de travail et le bien-être liés à l'activité professionnelle;
- thème spécifique en 2024: La santé mentale des salariés, la consommation de substances et l'offre de prévention dans leurs entreprises
- Contributions par CNAPA et Quai57









Quality of Work Index : un indice luxembourgeois pour la qualité de travail et le bien-être des salariés

- Méthode d'enquête : <u>Entrevues téléphoniques</u> assistées par ordinateur (CATI) et, depuis 2018, un <u>questionnaire en ligne (CAWI)</u> ;
- <u>Durée</u> moyenne de l'entretien : 31 minutes ;
- Groupe cible : salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent régulièrement au moins 10 heures par semaine, résidents au Luxembourg, ou frontaliers venant d'Allemagne, de France ou de Belgique ;
- <u>Échantillon</u> représentatif: 2939 <u>participants</u> entre mai et septembre 2024 (51% d'habitants et 49% de frontaliers), dont 1 339 cas du <u>panel</u> et 1 600 nouveaux cas faisant partie d'un <u>échantillon</u> représentatif tiré selon des critères prédéfinis par l'IGSS de la base de données du registre de la sécurité sociale luxembourgeoise;
- Outre les critères d'échantillonnage, les personnes ont été sélectionnées de manière aléatoire et anonyme;
- Cette enquête, renouvelée chaque année, permet de <u>suivre l'évolution</u> de la qualité de vie au travail dans le temps.

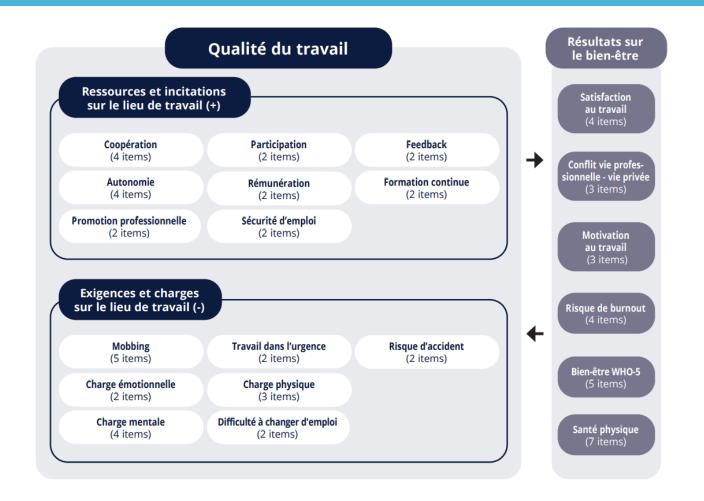








Le modèle du Quality of Work Index

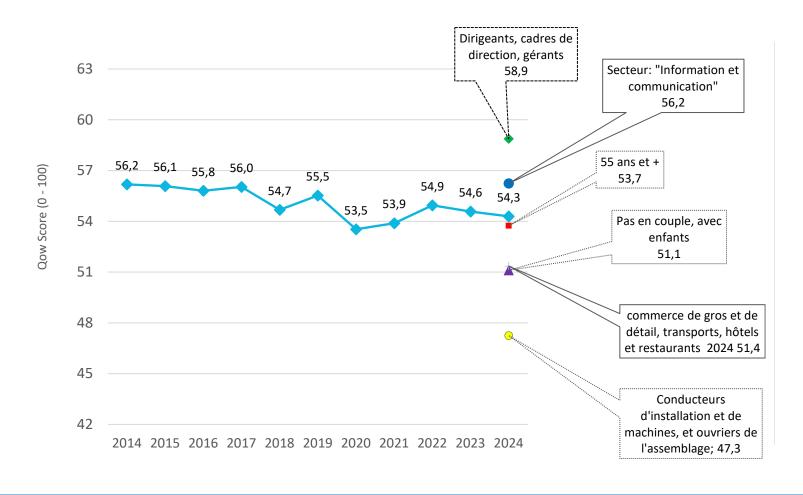








L'indice de la qualité de travail (indice QoW) perd son élan après la crise sanitaire



- L'évaluation de la qualité du travail plutôt stable par rapport à l'année précédente, mais une légère tendance à la baisse est visible par rapport à 2022.
- Mais la tendance sur 11 ans est négative.
- © les salariés qui n'ont pas d'horaires atypiques (le soir à partir de 19 h, la nuit à partir de 22h, ou le weekend) (56 sur 100), les dirigeants et cadres (58,9), les professions intellectuelles et scientifiques (56,4), le secteur « autres activités de services » (56,8), l'administration publique (56,9), le secteur « activités financières et d'assurance » (56,8) et les télétravailleurs (57).
- ⊗ les conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage (47,3), le personnel des services directs, commerçants, vendeurs (49,0), les professions élémentaires (49,6), les salariés avec des horaires atypiques (51,8), ceux du commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (51,4), et de l'industrie (51,9)

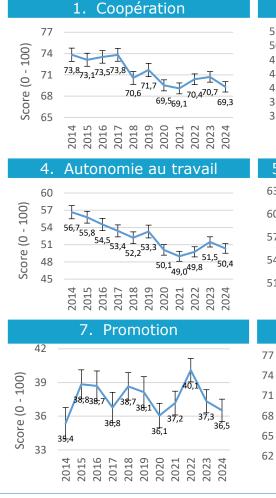








L'évolution des dimensions positives entre 2014 et 2024: les ressources et incitations au travail





Satisfaction rémunération

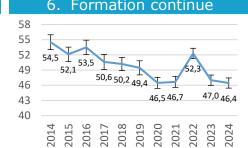
2020

8. Sécurité d'emploi

2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

63





Sur 11 ans:

- La participation, le feedback, l'autonomie et la coopération ont diminué jusqu'en 2021, mais se sont stabilisés depuis 2022.
- La satisfaction à l'égard du revenu a diminué de 2014 à 2020 et stagne depuis.
- La perception des **possibilités de formation** a également diminué au cours de la même période, mais avec de légères fluctuations.
- Les **possibilités de promotion** sont restées relativement stables au fil des ans, avec des variations occasionnelles.
- La **sécurité de l'emploi** a augmenté de manière continue entre 2014 et 2019, mais a stagné à partir de 2020.



2023

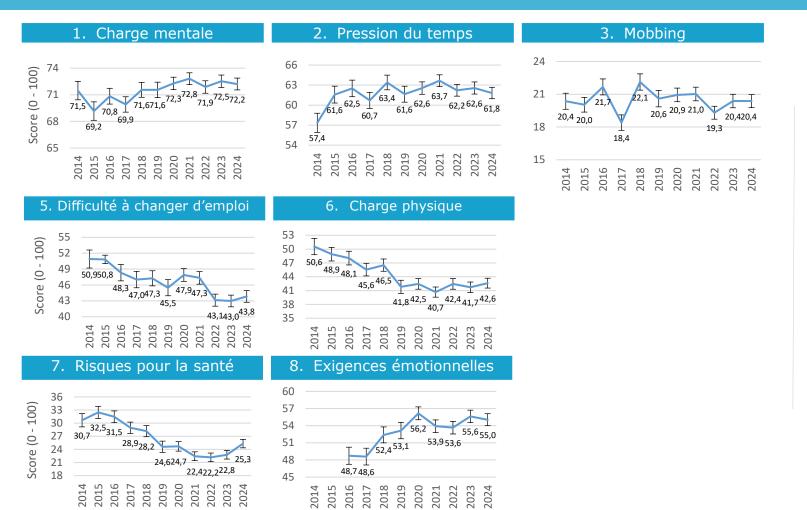
2022 2021







L'évolution des dimensions négatives entre 2014 et 2024: les contraintes et exigences au travail



Sur 11 ans:

- La charge physique et la perception de risques d'accident ont diminué au fil des ans et sont restées stables récemment, avec même une augmentation en 2024 pour risques d'accident.
- La charge mentale et les exigences émotionnelles ont nettement augmenté entre 2017 et 2020 et se sont maintenues à un niveau élevé depuis lors.
- Les difficultés à changer d'emploi ont globalement diminué entre 2015 et 2023.
- Le harcèlement moral est resté relativement constant entre 2014 et 2024 (à l'exception de fluctuations importantes entre 2016 et 2018).
- La pression du temps a nettement augmenté, en particulier en 2014, mais est restée globalement constante à partir de 2015, à l'exception de quelques fluctuations mineures.

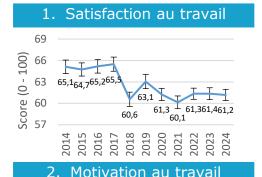


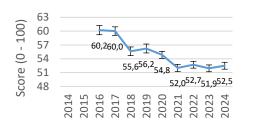


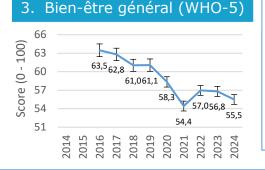




L'évolution des sous-indices mesurant le bien-être et la santé entre 2014 et 2024







Les dimensions positives

Évolution entre 2023 et 2024:

- → satisfaction au travail
- → motivation au travail (dans la marge d'erreur)
- \(\) le sentiment de **bien-être** (à la limite de la ME)

Sur 11 ans:

- y pour la satisfaction au travail (-6%), avec plateau depuis 2021
- \(\(\) de la **motivation au travail** (-12,8%) avec plateau depuis 2021
- • du bien-être général (- 12,6%)
 avec stabilisation depuis 2021







3. Problèmes de santé physique



Les dimensions négatives

Évolution entre 2023 et 2024:

- ↓ de « work-life conflict »
- \(\) de « burnout »
- \(\) de « problèmes de santé physique »

Sur 11 ans:

- pour problèmes de santé physique (+27,6%)



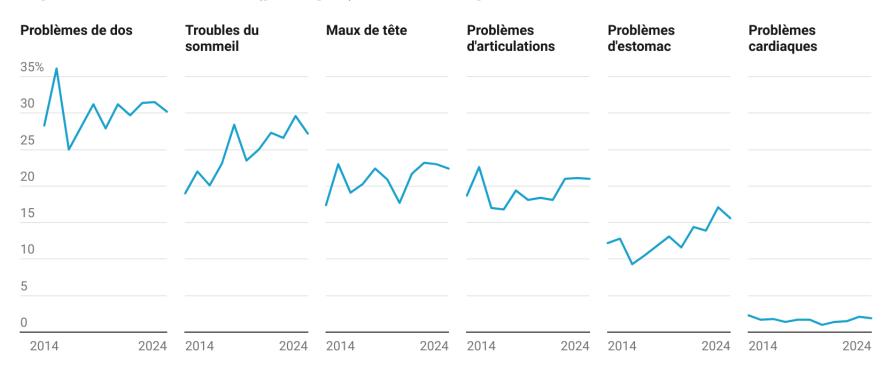






Différents aspects de problèmes de santé physique (2014 – 2024)

Différents aspects de problèmes de santé physique, pourcentages cumulés des réponses "souvent"et "(presque) tout le temps"



Graphique: Chambre des salariés • Source: Quality of work Index 2014 - 2024 • Créé avec Datawrapper



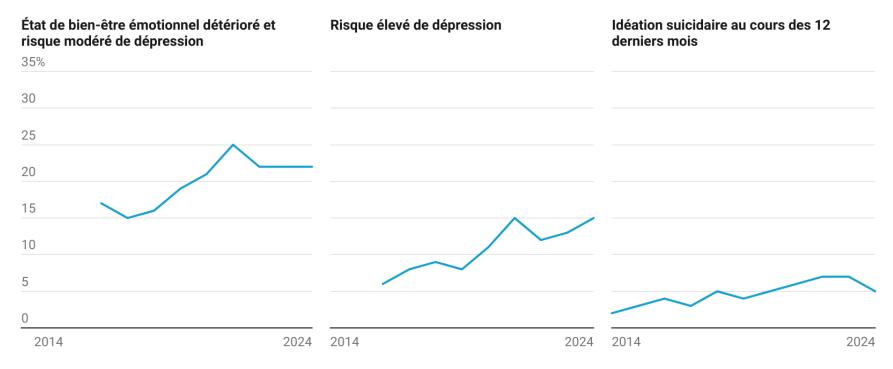






Différents aspects de problèmes de santé mentale (2014 – 2024)

Différents aspects de problèmes de santé mentale, pourcentages cumulés des réponses "souvent"et "(presque) tout le temps"



Graphique: Chambre des salariés · Source: Quality of work Index 2014 - 2024 · Créé avec Datawrapper











Santé mentale et Consommation de substances

Février 2025



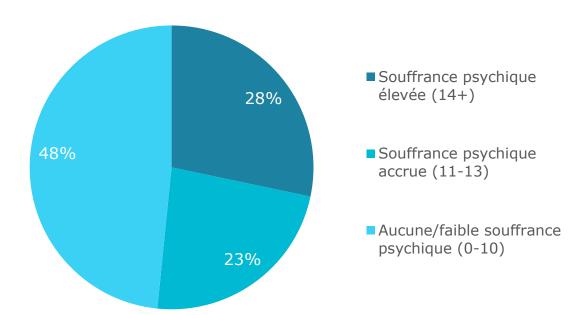






Santé mentale: Souffrance psychique (Distress Questionnaire-5)

Distress Questionnaire-5 Cut-offs (based on meanimputed Sum score from 5 items on a 5-point scale = 0 - 20 points)



- Réponses de souffrance accrue + réponses indiquant une souffrance élevée → 51%
- Genre : **Femmes** plus touchées par la souffrance élevée (35 % vs 24 % pour les hommes).
- Âge : Souffrance élevée chez les **25-34 ans** (32 %) et **35-44 ans** (29 %).
- Contexte familial: Célibataires avec enfants particulièrement vulnérables (37 %).
- Professions: Niveau élevé parmi le personnel des services directs, les commerçants, les vendeurs (33 %) et les professions élémentaires (32 %).
- Secteurs: Niveaux élevés dans « hébergement et restauration » (40%) et « santé humaine et action sociale » (31%), plus faible dans l'industrie (23%) et autres activités de services (24%)



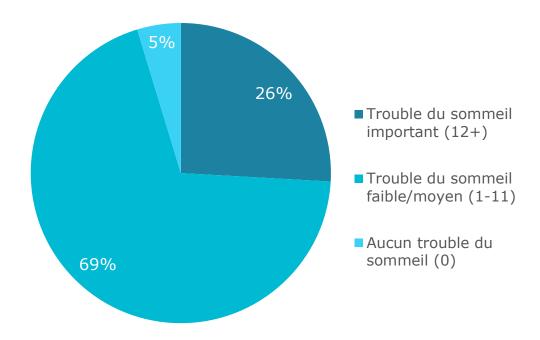






Santé mentale: Problèmes de sommeil (Jenkins Sleep Scale-4)

Jenkins Sleep Scale-4 kategorial (based on mean-imputed Sum score from 4 items on a 6-point scale = 0 - 20 points)



- Selon le Jenkins Sleep scale 4 : 26% un trouble de sommeil important.
- Différences par genre: **Femmes** (32 %), Hommes (21 %).
- Impact du contexte familial: **Parents seuls** (35 %), Personnes en couple moins touchées.
- Groupes professionnels plus touchés: **Professions** élémentaires (35 %), **Services directs**, commerçants, vendeurs (31 %).
- Secteurs d'activité plus touchés: Hébergement et restauration (48,9%), Santé humaine et action sociale (30 %), Activités spécialisées et services administratifs (29 %).
- Selon le QoW, le nombre moyen d'heures de sommeil par nuit est de +- 6h40, en dessous des 7-9h pour adultes recommandés*.





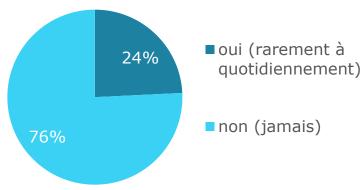




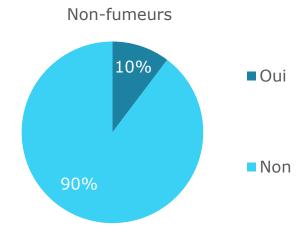
Consommation de cigarettes ou de substituts chez les salariés

Fumeur (occasionnel) ? (oui/non)





Êtes-vous exposé à la fumée de cigarettes d'autres personnes au travail ? (« tabagisme passif »)



- + chez les **16-24 ans** (36%)
- + chez les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (32%), les conducteurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage (31%), et les professions élémentaires (35%)
- + dans la construction (31%) et l'industrie (28%)

- 10% des non-fumeurs (contre 13% pour l'ensemble)
- + les **16-24 ans** (27%)
- + les métiers de l'industrie et de l'artisanat (28%) et les professions élémentaires (26%)
- les dirigeants, cadres de direction, gérants (5%)
- + dans « hébergement et restauration » (35%), la construction (19%) et dans « commerce et garages » (17%)

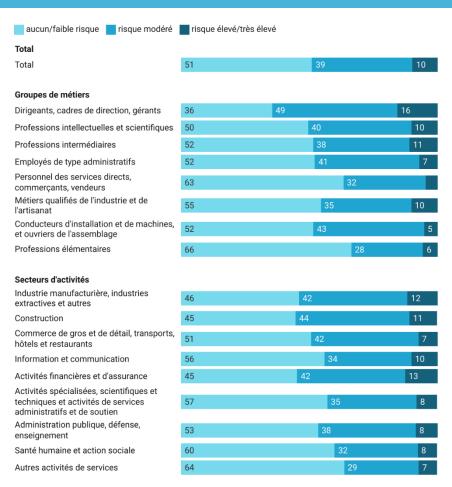








Mésusage d'alcool chez les salariés



Graphique: Chambre des salariés du Luxembourg • Source: Quality of Work Index Luxembourg 2024 • Créé avec Datawrapper

Catégories de risques d'abus d'alcool d'après les scores du questionnaire Audit-C (3 questions):

Aucun/faible risque	Risque modéré	Risque élevé/très élevé	
 39% ne boivent jamais et 39% boivent 1 fois par mois 98%: boivent 1 - 2 verres par occasion 85% ne boivent jamais plus de 6 verres par occasion 	 49% boivent 3 - 4 fois par mois 70% boivent 1 - 2 verres par occasion 63% boivent moins d'1 fois par mois plus de 6 verres par occasion 	 46% boivent 2 - 3 fois par semaine 43% boivent 3 - 4 verres par occasion 47% boivent environ 1 fois par mois et 47% environ 1 fois par semaine plus de 6 verres par occasion 	

• Le secteur « **activités financières et d'assurance** « est également inférieur à la moyenne pour l'accès à la prévention des addictions (15% contre 18% en moyenne).



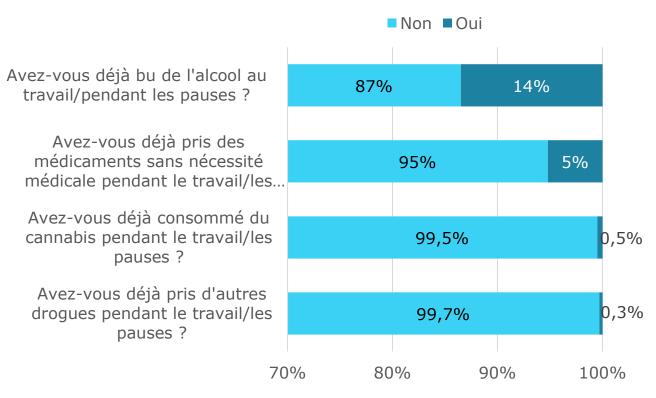






Qu'en est-il de la consommation de substances au travail/pendant les pauses

Autoconsommation de substances au travail



- La sobriété au travail n'est donc clairement pas la règle partout, car de nombreuses personnes consomment pendant leurs heures de travail ou juste avant/entre leurs heures de travail et ne se présentent donc pas à leur poste de travail à jeun. Cela montre à nouveau que l'entreprise est un lieu important pour les mesures de prévention.
- 9,6% des répondants consomment actuellement de l'alcool au travail 1 fois ou moins par semaine









Tableau récapitulatif: problèmes de santé mentale et de consommation de substances selon les groupes de métiers et les secteurs d'activités (2)

• <u>Secteurs à haut risque</u> cumulatif :

- ➤ **Hôtellerie-restauration**: Burnout (49 % le plus élevé), Dépression liée au travail (8,5 % le plus élevé), Souffrance psychique (40 % le plus élevé), Risque élevé de dépression (WHO-5): 25,5 %, Troubles du sommeil (48,9 % le plus élevé), Idéation suicidaire (21,3 % le plus élevé).
- ➤ **Commerce**: Burnout (34%), Dépression liée au travail (7 %), Risque élevé de dépression (WHO-5) : 27,7 % le plus élevé, Souffrance psychique (32%), Troubles du sommeil (26,7%).
- > **Transport de personnes**: Burnout (29%), Idéation sucidaire (10,9%), Souffrance psychique (36%), Consommation d'alcool au travail (14,5%).
- > Santé humaine et action sociale : Souffrance psychique (31 %), Troubles du sommeil (30 %), Usage de médicaments (10,4 % le plus élevé).
- > Activités financières et d'assurance : Burnout (28 %), Souffrance psychique (30 %), Consommation d'alcool au travail (22 % le plus élevé), Consommation abusive d'alcool (AUDIT-C) (12,6 % le plus élevé).

Groupes de professions à haut risque:

- ▶ Professions élémentaires avec un risque élevé sur presque tous les indicateurs : Burnout (29 %), Risque élevé de dépression (23 %), Souffrance psychique (32 %), Dépression liée au travail (5,3%), Troubles du sommeil (32 %), Idéation suicidaire (7,1 %), Usage accru de médicaments (9 %).
- Personnel des services directs, commerçants, vendeurs: Burnout (29 %), Risque élevé de dépression (20 %), Idéation suicidaire (7,3 %), Souffrance psychologique (33 %), Troubles du sommeil (34 %), Usage accru de médicaments (6,3 %).











Prévention et traitements

Février 2025

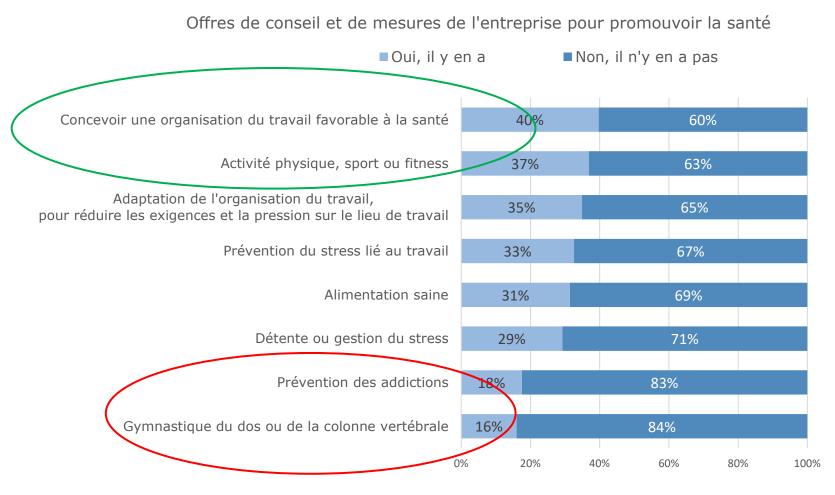








Quels thèmes de prévention sont les plus fréquents dans les entreprises?



- Des **lacunes générales** en matière de mesures de prévention, puisque le thème le plus fréquent ne concerne pas plus de 40% des personnes interrogées.
- L'offre de mesures de prévention globalement en retard dans les secteurs de la construction et des services divers, et en général pour les métiers manuels et d'assemblage.
- Les mesures de prévention ne sont pas toujours bien ciblées
 - p. ex. dans le secteur « activités financières et d'assurance » avec une offre de prévention plus développée qu'ailleurs, l'accès à la prévention des addictions (15%) est en dessous de la moyenne (18%).
 - Seul. 16% des salariés questionnés ont accès à une offre de gymnastique du dos ou de la col. vertébrale alors que 30% des salariés disent avoir souvent ou tout le temps des douleurs de dos.









L'accès à la prévention inégalement répartie et pas toujours bien ciblée

- Professions élémentaires : Faible couverture dans presque toutes les catégories (activité physique, stress, détente, dos).
- > Conducteurs et ouvriers de l'assemblage : Manque d'accès à la plupart des mesures, excepté pour les addictions.
- Construction, Commerce et garages : Couverture globalement insuffisante dans la plupart des domaines (activité physique, stress, détente),
- Le secteur « hébergement et restauration » se distingue par le fait que les indicateurs de <u>santé mentale</u> sont <u>très fortement dans le</u> <u>rouge</u> et dépassent largement tous les autres secteurs.
- Le domaine « transport de personnes » doit renforcer la <u>prévention des addictions</u> (vu un taux de consommation d'alcool dans le cadre du travail plus élevé)
- > Dirigeants et cadres : Faible accès à la prévention des addictions, mais le score le plus élevé pour le mésusage d'alcool (Audit-C).
- Professions intellectuelles et scientifiques : Accès insuffisant à la prévention des <u>addictions</u> (alors que part élevée de consommation d'alcool pendant le travail).
- Activités financières et d'assurance : <u>Prévention des addictions insuffisante</u> vu le taux élevé de mésusage d'alcool et de consommation d'alcool au travail.
- → de manière générale, 12% ont répondu avoir recours à des offres thérapeutiques en raison de situations difficiles au travail.



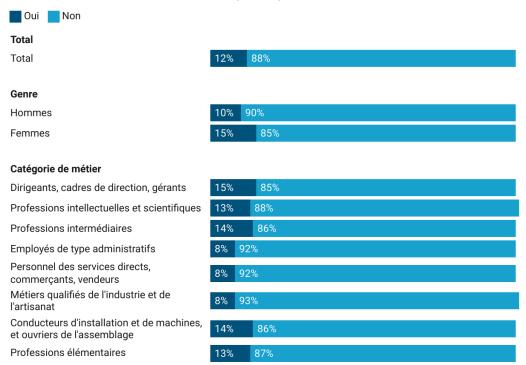


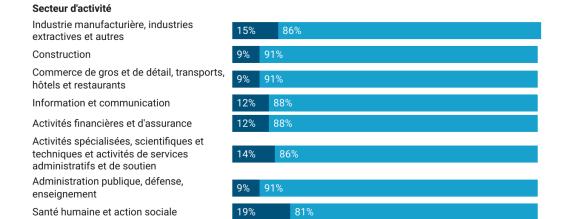




Le recours à des offres thérapeutiques par les salariés

Recours à des offres thérapeutiques en raison de situations difficiles vécues au travail (en %)





Graphique: Chambre des salariés du Luxembourg • Source: Quality of Work Index Luxembourg 2024 • Créé avec Datawrapper

16%

- 12% ont recours à des offres thérapeutiques en raison de situations difficiles au travail.
- Les **femmes** (15%) plus souvent que les hommes (10%).
- Plus souvent les parents seuls (16%).

Autres activités de services

- Plus souvent les cadres (15%), les professions intermédiaires (14%), et les conducteurs de machines et ouvriers d'assemblage (14%).
- Moins souvent les employés administratifs, le personnel des services directs, commerçants, vendeurs (8%), métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (8%).
- Plus souvent la santé humaine et action sociale (19%), les autres activités de service (16%) et l'industrie (15%),
- et moins souvent l'administration publique (9%) et le commerce, transports et Horesca (9%).





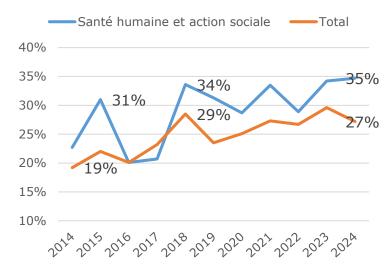




Focus sur le secteur « santé et action sociale »

- Taux de souffrance psychique (Distress) le plus élevé (31%)
- Très touché par les troubles du sommeil:
 - 35% déclarent plus souvent avoir des problèmes de sommeil, avec une tendance à la hausse comme pour l'ensemble des salariés, mais les valeurs sont presque toujours supérieures à la moyenne sur 11 ans.
 - (30 %) dans la catégorie « trouble du sommeil important 12+ » selon le Jenkins Sleep Scale-4.
- La part de salariés (10,4%) indiquant consommer des <u>médicaments sans</u> raison <u>médicale</u> est la plus élevée par rapport à la moyenne (5%)
- La plus grande proportion (19%) de salariés ayant déclaré avoir eu recours à des offres thérapeutiques en raison de situations difficiles sur le lieu de travail (moyenne de 12%).
- Les <u>jours d'absence pour maladie</u> au cours des douze derniers mois indiqués sont également les plus élevés (7,9 jours) par rapport à la moyenne (5,3 jours).
- A cela s'ajoutent 12 jours par an pendant lesquels ils vont travailler alors qu'ils se sentent malades (taux de <u>présentéisme</u> de 60% sur les jours potentiels d'absence de maladie → 19,9 jours = 12 + 7,9)
- En raison des exigences psychosociales élevées, les signes de mal-être sont nombreux dans ce secteur, de sorte que la prévention est largement insuffisante malgré un niveau supérieur à la moyenne.
- → Seules les personnes qui peuvent s'aider elles-mêmes peuvent aider les autres de manière adéquate.

Problèmes de sommeil: comparaison entre le secteur "santé et action sociale" et le total



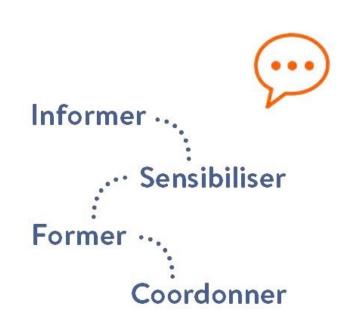








Le Centre national de Prévention des Addictions















Qu'est-ce qu'une addiction?

Consommation à faible risque	Consommation à risque	Consommation nocive	Addiction
Pour des occasions particulières	Régularité/habitude	Dommages physiques, psychiques	Contrôle altéré de la consommation
Quantité limitée	Trop grande quantité	ou sociaux suite à la	
		consommation	Caractéristiques
Un bon état d'esprit avant la	Automédication		physiologiques
consommation			
	Consommation dans des situations		La consommation
Alternatives à la consommation	inappropriées (circulation routière, travail, école, sport, grossesse)		occupe de plus en plus une place
Le plaisir		CV	centrale dans la vie
		Socially and Schedischool of Diseases for	
		L'ADDICTION EST U	
		II ne s'agit pas d'ur	manque de volonté.











Les facteurs de risque



de Prévention des Addictions



La prévention des addictions en milieu professionnel



✓ Il existe une responsabilité partagée entre les employeurs et les salariés.



- ✓ L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la sécurité et la santé des salariés.
 - -> La prévention des addictions fait partie de la gestion des risques liés au travail.



✓ Le salarié doit prendre soin, selon ses possibilités, de sa sécurité et de sa santé et il a un rôle d'alerte.



✓ Le lieu de travail représente un lieu important pour la prévention et l'intervention précoce.









Standards de qualité dans la prévention des addictions en entreprise

Agir au lieu de détourner le regard!

- ✓ Intégrer l'évaluation des risques psychosociaux dans les évaluations des risques au travail existantes.
- ✓ Introduire un règlement interne et un guide d'action.
- ✓ Introduire un système d'aide et de soutien interne et/ou externe.
- ✓ Former les cadres et sensibiliser les salariés.
- ✓ Organiser et/ou rejoindre des actions publiques (p.ex. Semaine d'action alcool, Dry January, Semaine de la santé mentale etc.)









Niveaux d'intervention et mesures de la prévention des addictions en entreprise

Prévention tertiaire

Prévention secondaire

Prévention primaire

Accompagner la ré-insertion

Programmes de réduction / d'arrêt de la consommation

Introduction d'un règlement interne et d'un guide d'action

Évaluation des risques psychosociaux





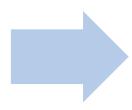






Évaluer les risques psychosociaux liés au travail – le premier pas vers la prévention des addictions

les facteurs psychosociaux essentiels



- contenu du travail/tâche de travail
- organisation du travail
- relations sociales
- environnement de travail
- nouvelles formes de travail

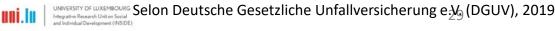
facteurs clés qui sont pertinents pour tous les secteurs et toutes les activités

- intensité du travail
- temps de travail
- marge de manœuvre
- relations sociales, notamment avec la hiérarchie
- conditions
 d'environnement de
 travail, notamment
 l'exposition au bruit











Le guide d'action - objectifs

✓ Offrir de l'aide (précoce) aux salariés concernés.



✓ Maintenir l'équilibre entre l'aide et la mesure disciplinaire pour garantir la sécurité au travail.



✓ Définir les responsabilités internes et leurs limites.



✓ Garantir l'égalité de traitement de toutes les personnes concernées.











Avantages de la prévention en milieu professionnel

Salariés

- Accès précoce au système d'aide
- Égalité de traitement
- Soutien dans la ré-integration sociale
- Sortir de la codépendance
- Environnement de travail sûr et sain

Entreprises

- ROI 1:3
- Réduction des absences pour cause de maladie prolongées et des accidents du travail
- Augmentation de la motivation, de la performance et de la productivité
- Fidélisation et recrutement du personnel

Société

- Contribution à la santé publique
- Réduction de coûts liés au traitement tardif
- Déstigmatisation de la maladie mentale
- Augmentation du bien-être global







Adresses utiles

- Les services de la medicine du travail (STM, STI, ASTF) et l'ITM
- Stressberodung CSL+LLHM 27494 222 stressberodung@csl.lu
- Jugend- an Drogenhëllef 491 04 01 www.jdh.lu
- Arcus Quai 57
 Suchtberodungsstell
 26 48 04 90
 www.arcus.lu

- > CHNP Centre ÄDDI-C 26 82 77 01 www.addic.lu
- CHNP Centre Thérapeutique
 Useldange
 23 63 03 20
 www.ctu.lu
- Consultation d'addictologie
 Zitahklinik HRS
 28 88 6893
 www.hopitauxschuman.lu

- ZEV Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht 26 48 00 38 www.zev.lu
- Suchtberodung online
 www.suchtberodungonline.lu
- ➤ Mat énger Sucht liewen 621 662 387
- Alcooliques Anonymes (AA) 621 651 097









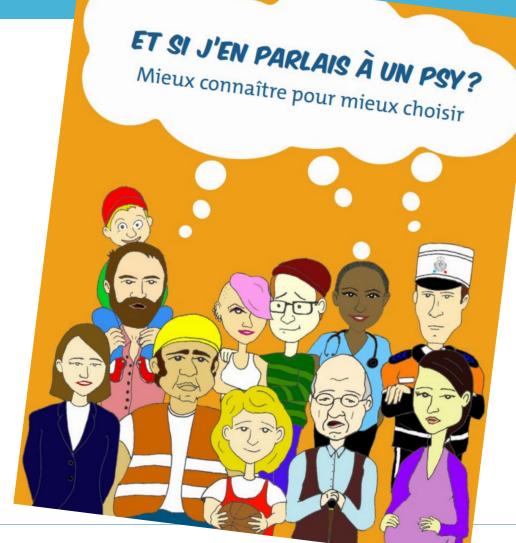


Portail d'information sur la santé mentale | Ligue

Santé Mentale

- Médecins généralistes
- Psychothérapeutes
- Psychiatres
- > Services psychologiques
- Centres thérapeutiques stationaires
- Groupes d'entraide

www.prevention-psy.lu









Brochures et hotline d'information Cnapa



Hotline: +352 49 77 77 - 55

E-Mail: frono@cnapa.lu

WhatsApp: +352 691 49 77 55



















Conclusions (1)

Constats:

- Stagnation ou légère détérioration de la qualité du travail et du bien-être sur plusieurs années correlée à l'intensification des cadences, la complexité accrue des tâches et le manque de marge de manœuvre.
- Disparités selon les catégories de salariés : Conditions supérieures pour les cadres et les télétravailleurs. Conditions inférieures pour les travailleurs en horaires atypiques, les secteurs industriels et les services directs.
- Risques physiques pour la santé en augmentation en 2024
- Coopération entre collègues, autonomie au travail en diminution sur plusieurs années
- Formation continue stagne depuis 2020 malgré des fluctuations récentes.
- Tensions travail/vie privée : légère réduction, mais restent élevées par rapport à 11 ans plus tôt.
- Santé mentale et physique :
 - Problèmes en hausse: troubles dépressifs, troubles de sommeil et d'estomac
 - Des troubles persistants : Les problèmes de dos sont les plus fréquents, 30 % en sont souvent ou constamment affectés.
- Faiblesse générale de l'offre de prévention en entreprise, avec une majorité de réponses indiquant l'absence de dispositifs .
- **Inégalités dans la prévention**: prévention à la traîne dans certains secteurs clés et pour certains métiers (hébergement et restauration, commerce, santé, conducteurs et ouvriers de l'assemblage, professions élémentaires, horaires atypiques).
- Ciblage insuffisant de l'offre de prévention même dans les secteurs avec une meilleure offre générale.









Conclusions (2)

Recommandations:

- Accroître l'accès à la des mesures de prévention avec le soutien des services de santé au travail.
- **Développer** l'offre en retard de **besoins spécifiques** (gestion du stress, gymnastique du dos, prévention des addictions).
- Renforcer la prévention dans les secteurs les plus touchés et pour des métiers faiblement couverts (ex. Horeca, commerce, construction, santé, conducteurs et ouvriers de l'assemblage, professions élémentaires, horaires atypiques).
- Sensibiliser les petites entreprises (1-4 salariés, où l'offre est la plus faible) à l'importance de la santé au travail.
- Valoriser les ressources positives : Augmenter les opportunités de formation et d'autonomie.
- → Une bonne qualité de travail favorise la fidélisation des collaborateurs et le recrutement, et atténue ainsi la pénurie de personnel.









Merci

Pour votre attention

http://csl.lu/qow

https://qow-data.csl.lu/

david.buechel@csl.lu





